



# LA VOIE DES VIGNES : Marsannay-la-Côte à Santenay

## **Marsannay-la-Côte à Santenay**

Niveau de difficulté : **moyen**

Durée : **6h**

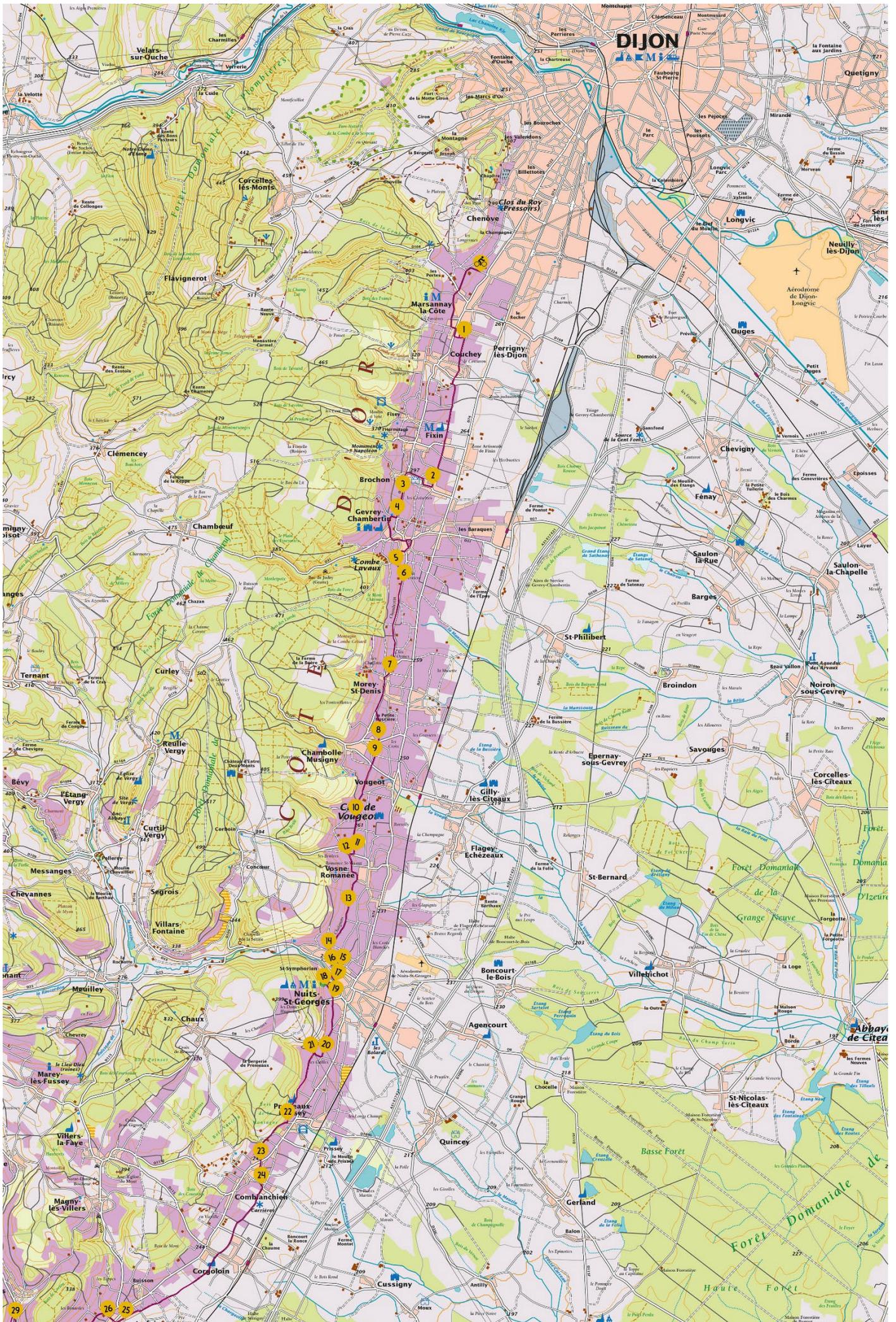
Longueur : **65 km**

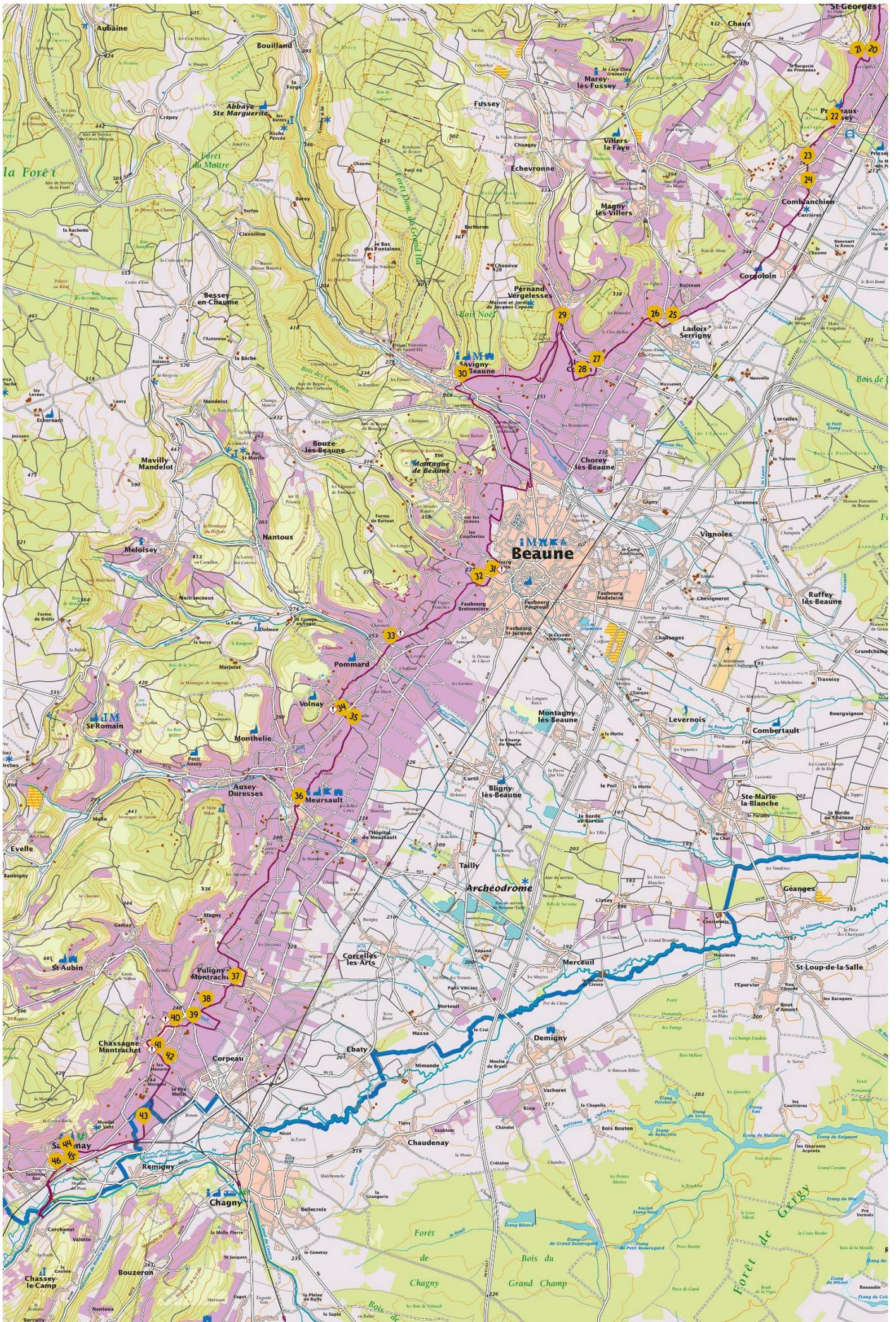
Label : **Vélo & Fromages**

Lieu de départ : **Marsannay-Bourg, chemin aux Vaches, proximité salle des fêtes et courts de tennis**



Vous pouvez retrouver le circuit complet en téléchargeant gratuitement notre appli, [Balades en Bourgogne](#), sur **App Store** et **Google Play Store**







# LA VOIE DES VIGNES : Marsannay-la-Côte à Santenay

## VELO & FROMAGES SUR LA VOIE DES VIGNES



Quoi de mieux qu'associer le vélo et le fromage pour représenter toute la diversité des patrimoines et des savoir-faire français ? La Côte-d'Or, en inscrivant la Voie des Vignes (qui relie désormais la côte de Beaune à Marsannay-la-Côte) au concept « Vélo & fromages, la France sur un plateau » propose aux cyclistes curieux et gourmands un itinéraire de 67 km. Les hébergements et restaurants détenteurs de la marque Accueil Vélo offriront sur place tous les services utiles pour les cyclistes, et des entreprises comme les Fromageries Gaugry ou Delin, la Chèvrerie des Hautes-Côtes, la coopérative laitière de Bourgogne ou l'Abbaye de Cîteaux joueront également le jeu.

Les vigneron sont fiers et heureux de vous faire découvrir leur métier et leurs terroirs. Les paysages que vous traverserez nécessitent de nombreux soins et une attention particulière tout au long de l'année. Pour votre sécurité et une bonne cohabitation, soyez vigilants à proximité des engins que vous croiserez et respectueux envers les personnes que vous rencontrerez et qui œuvrent dans les vignes. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.

### DESCRIPTIF DU CIRCUIT

**Départ :** Marsannay-Bourg, chemin aux Vaches, proximité salle des fêtes et courts de tennis. Prendre à gauche le chemin des Ouzeloy (attention au carrefour avec la RD108), puis continuer rue des Vignes.

**01** Dans Marsannay-la-Côte, prendre à droite, la rue Notre-Dame, la place Favier, rue des Écoles, rue de la Boulotte.

**02** Traverser les villages de Couchey, Fixin, jusqu'à Brochon. Vous arriverez rue de la Maladière. Prendre à droite rue Stephen Liégeard, l'emprunter jusqu'au bout, puis prendre à gauche la Route des Grands Crus.

**03** Continuer sur la Route des Grands Crus, environ sur 1 km.

**04** Au niveau du cimetière, prendre à gauche la rue du Caron, puis la rue Yves de Poisey et poursuivre rue du Château. Traverser le carrefour de la RD31, (rue de Lavaux) et continuer rue de l'Église. Au bout, prendre à droite la rue Gaston Roupnel (vous passez devant l'office de tourisme de Gevrey-Chambertin). Prendre à droite place de la Mairie, puis à gauche rue Gaizot (ces 3 rue sont en sens unique, impliquent le sens de circulation mentionné dans les cartes). Continuer à droite place des Lois, à droite rue du Chambertin, puis à droite rue du Chêne. Au bout, prendre à gauche la rue de Curley et au bout prendre le chemin à gauche.

**05** Emprunter le chemin rural n°18, dit des Mazis Hauts sur 0.5 km.

**06** Vous passez devant une cabane du Clos de Bèze (Domaine Pierre Damoy), continuer jusqu'à rencontrer la RD122 (route des Grands Crus), puis prendre à droite en direction de Morey-Saint-Denis.

**07** À la sortie de Morey-Saint-Denis, continuer sur la RD122, puis prendre la 1<sup>ère</sup> à gauche (vous quittez la RD122).

**08** À Chambolle-Musigny, traverser la rue des Champs et poursuivre sur le chemin de Morey-Saint-Denis à Vosne-Romanée.

**09** Au carrefour de la RD122 h, traverser la rue des Champs à Chambolle-Musigny et continuer sur le chemin.

**10** À votre gauche, vous apercevrez le Château du Clos de Vougeot.

**11** À Chambolle-Musigny,

**12** Arrivée à Vosne-Romanée, sur la D109, prendre à droite.

**13 Attention** : longer la D109, et prendre la 1<sup>ère</sup> à gauche, suivre le chemin des Grands Crus.

**14** Une fois passés devant la Croix de la Romanée sur votre droite, poursuivre tout droit sur le chemin des Grands Crus et tourner à gauche puis à droite pour reprendre la véloroute de la Voie des Vignes en direction de Nuits-Saint-Georges.

**15** Quand vous arriverez à Nuits-Saint-Georges, prendre à gauche la rue des Charmottes, continuer sur celle-ci jusqu'à rencontrer la D25.

**16 Attention** : prendre à droite la D25, la longer sur quelques mètres.

**17** Tourner à gauche, rue de l'Égalité

**18** Suivre la rue Félix Tisserand, puis prendre la 1<sup>ère</sup> à droite, rue de Charmois et continuer sur celle-ci jusqu'à rencontrer la D25.

**19** Prendre à droite puis à gauche, rue Chemin des Plateaux jusqu'à rencontrer la D8.

**20 Attention** : tourner à droite sur la D8, la longer sur 10 m et prendre le 1<sup>er</sup> chemin sur votre gauche.

**21** Prendre le chemin sur votre droite.

**22** prendre le chemin sur votre gauche et continuer jusqu'au Chemin des Argilières, ce qui permet de continuer sur la Voie des Vignes en direction de Beaune.

**23** Prendre le chemin à gauche direction sud-ouest (Beaune), sur 1 km environ pour rejoindre la RD974.

**24** Monter sur le trottoir en suivant le cheminement identifié au sol, et traverser la RD974 (être bien vigilant car il y a beaucoup de trafic sur cette route), pour rejoindre en face la rue de l'Église, puis la grande Rue.

- 25 Tourner à droite sur la rue Jean Fioreze**, puis continuer tout droit pendant 4 km. Sillonner le vignoble de la Côte de Nuits, ses villages et admirer le paysage (attention aux traversées de route. Bien respecter la signalétique).
- 26 Prendre à droite en suivant le cheminement identifié au sol**, traverser la RD974, pour rejoindre en face la rue des Carrières. Le dénivelé est un peu plus élevé pour rejoindre le coteau viticole.
- 27 Tourner à gauche après la maison qui fait l'angle**, et continuer toujours tout droit jusqu'au centre du village d'Aloxe-Corton pendant 1.5 km.
- 28 Sur la place du Chapitre**, prendre en face la rue du Planchot et longer le Château Corton-André pour le contourner.
- 29 Tourner à droite puis de nouveau à droite au bout de 500 m**, et continuer à travers le vignoble de la Côte de Beaune pour rejoindre la D115 d et prendre à gauche en direction de Pernand-Vergelesses (la véloroute ne rentre pas dans le village)
- 30 Tourner à gauche sur la rue des Vergelesses**, et prendre la 1<sup>ère</sup> à droite après 500 m. Continuer tout droit sur 2.5 km pour arriver à Savigny-lès-Beaune.
- 31 Traverser la D2**, (rue Docteur Guyot à gauche et rue Chanson Maldant à droite), puis contourner la place de l'Église par la droite par la rue Boulanger et Vallée. Place Four, prendre à gauche rue Général Leclerc puis 1<sup>ère</sup> à droite rue Sœur Goby et de nouveau à droite rue de la Tope Fermée. Longer l'autoroute A6. Au bout du chemin, emprunter à droite le pont pour rejoindre Beaune, capitale des vins des Bourgogne. Vous pouvez rejoindre la Voie des Vignes qui va jusqu'à Santenay puis la Voie Verte jusqu'à Nolay.
- 32 Prendre la direction du Sud**, par l'avenue du Par cet la rue de Sceaux (prudence lors de la traversée de la RD970).
- 33 Emprunter le chemin des Tuvilains à droite**, au bout de la rue de Sceaux avant de tourner à droite au bout de 100 m pour entrer dans les vignes. Bien suivre les indications de direction (uniquement des petits panonceaux « vélo ») dans ce chemin entouré de murs de pierres sèches ; après 1 km au panneau- « cédez le passage ».
- 34 Prendre à droite et continuer sur 2 km**, avant d'atteindre le centre de Pommard (prudence lors des croisements ou la visibilité est délicate). À la sortie de Pommard, continuer dans la même direction (sud-ouest) pour atteindre Volnay (1 km). Après le passage dans le centre, emprunter la voie communale qui descend vers la chapelle.
- 35 Attention à la traversée de la RD973**, en bas de la pente !
- 36 Prendre le chemin**, (entouré de murs de pierres sèches) qui descend à droite de la chapelle et prendre à droite à la 1<sup>ère</sup> intersection.
- 37 Après 2.5 km au milieu des vignes**, l'itinéraire arrive à Meursault que l'on traverse de bout en bout en passant devant la mairie en direction du sud pour atteindre Puligny-Montrachet (5 km).

- 38 À la sortie du village**, emprunter la RD113 a (à droite) pendant 80 m avant de tourner à gauche sur le chemin des vignes.
- 39 Au bout de 800 m**, prendre à gauche puis à droite (à 400 m) pour découvrir le lavoir de Sceaux.
- 40 Prendre ensuite à droite**, au prochain croisement en direction de Chassagne-Montrachet.
- 41 Avant d'atteindre le village**, traverser la RD906 en étant particulièrement vigilant.
- 42 À la sortie du village**, prendre à gauche puis emprunter la RD113 a (à droite) pendant 80 m avant de tourner à gauche sur un chemin de vigne.
- 43 Après 400 m**, prendre à droite et continuer tout droit pendant 1.8 km.
- 44 Pendant 1 km**, l'itinéraire passe dans le département de la Saône-et-Loire.
- 45 À cet endroit prendre à droite avant le passage de la voie ferrée**, et suivre le chemin pendant 2 km avant d'arriver à la place du Jet d'Eau à Santenay.
- 46 Continuer tout droit sur 600 m**, à l'intersection, prendre la rue située en face, parallèle à la voie ferrée (remarque : en prenant à gauche, vous pouvez rejoindre la Voie Verte du Canal du Centre situé à 600 m plus loin, et accéder au réseau cyclable de Saône-et-Loire).